









































présentée à la Préfecture quatre mois avant l'échéance de ce délai.

**ARTICLE 12 :**

La sous-préfète, directrice de cabinet, est chargée de l'exécution du présent arrêté dont un exemplaire sera adressé à **monsieur SAURY William, gérant.**

Carcassonne, le 18/05/2021  
Pour le préfet et par délégation,  
La sous-préfète, directrice de cabinet,



Joëlle GRAS